

Fiche Technique: Formation travaux en hauteur au Senegal

Objectifs de la formation

- Réaliser des travaux en hauteur en sécurité.
- Identifier et évaluer les risques de chute.
- Installer et utiliser correctement les EPI/EPC (harnais, ancrages...).
- Appliquer la réglementation sénégalaise en santé-sécurité au travail.
- Gérer les urgences et premiers secours liés aux travaux en hauteur.
- Adopter une attitude proactive de prévention.

Attestation de formation remise après réussite des évaluations pratiques et théoriques.

Population cible

- Techniciens de maintenance et opérateurs de chantier.
- Électriciens, couvreurs, soudeurs intervenant en hauteur.
- Chefs de chantier et responsables sécurité.
- RH, superviseurs QHSE et managers (industrie, BTP).

Durée de la formation

Élément	Détail
Durée	2 à 4 jours selon le niveau et le profil des participants.
Formats	Intra-entreprise (adaptation au site) ou inter-entreprises (partage d'expériences).
Pédagogie	Exposés théoriques, démonstrations pratiques et évaluations des acquis.
Option	Blended learning : théorie en ligne + regroupement pratique en présentiel.

Programme de la formation

Parcours structuré en modules théoriques et pratiques, centrés sur la prévention et la mise en situation.

Module 1 — Risques et cadre réglementaire (Sénégal)

- Introduction aux risques des travaux en hauteur.
- Cadre réglementaire sénégalais applicable.

Module 2 — Identification et gestion des risques

- Analyse des situations exposant aux chutes.

- Mesures de prévention et de maîtrise des risques.

Module 3 — Équipements de protection (EPI/EPC)

- Connaissance et utilisation des EPI/EPC.
- Mise en œuvre des harnais et points d’ancrage.

Module 4 — Sécurisation des accès et des zones

- Techniques de sécurisation des accès en hauteur.
- Protection des zones d’intervention.

Module 5 — Évaluation des risques sur site et protocoles

- Méthodologie d’évaluation des risques sur site.
- Protocoles d’intervention sécurisés.

Module 6 — Gestion des urgences et premiers secours

- Conduite à tenir en situation d’urgence.
- Premiers secours spécifiques aux travaux en hauteur.